

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **9^e** jour du mois de **septembre** de l'an **2024**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences :

- M. Serge Bernier, maire
- Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
- Mme Marilène Poirier, conseillère
- M. Simon Larrivée, conseiller
- M. Luc St-Laurent, conseiller
- M. Antonin Boulet, conseiller
- M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20240909-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20240909-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20240909-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240909-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 12 août 2024

20240909-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – août 2024

20240909-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – août 2024

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – août 2024

20240909-06 3.5 Formation directeur général – budget - Infotech

20240909-07 3.6 Services juridiques 2025

20240909-08 3.7 Mise en vente – terrain municipal, lot 6 077 891

20240909-09 3.8 Renouvellement adhésion annuelle – Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

3.9 Rapport Place aux jeunes du Carrefour jeunesse emploi

4. LÉGISLATION

20240909-10 4.1 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 20240909-11 6.1 Octroi de contrat – réserve d’abrasif – hiver 2024-2025
 - 6.2 Aide financière – PAVL – Volet entretien
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 Déclaration tonnage 2023
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis août 2024
 - 20240909-12 8.2 Habitation Durable – demande d’admissibilité et attestation – 12 rue Alice
 - 20240909-13 8.3 Formation membres du CCU – Rôle et responsabilité
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 10. RESSOURCES HUMAINES
 - 10.1 Classement 2025 – Mutuelles à performance Novo SST
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
 - 20240909-14 12.1 Demande de partenariat – Carrefour Jeunesse emploi – Place aux jeunes
- 13. VARIA
- 20240909-15 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20240909-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240909-03

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 12 août 2024

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **21 267,77 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 12 août 2024.

ADOPTÉE

20240909-04

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – août 2024

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **9 septembre 2024** d'une somme de **17 192,21 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	AEBI SCHMIDT CANADA INC.	-16,17 \$
2	AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.	5 160,08 \$
3	BIOGENIE CANADA INC.	294,15 \$
4	CONSULTANTS GTE	3 744,04 \$
5	DECOUVERTE JEUNESSE DE HAM-SUD	75,00 \$
6	ENSEIGNES A. GAGNON INC	4 035,97 \$
7	HYDRO QUEBEC	95,68 \$
8	JN DENIS INC	159,48 \$
9	KATELL BARS	100,00 \$
10	LES LOISIRS DE HAM-SUD	75,00 \$
11	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	63,00 \$
12	NOVO SST	-12,28 \$
13	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	90,57 \$
14	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	2 555,86 \$
15	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	431,86 \$
16	VISA	53,95 \$
17	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	204,15 \$
18	WASTE MANAGEMENT	81,87 \$
	TOTAL:	<u>17 192,21 \$</u>

ADOPTÉE

20240909-05

3.3 Salaires payés de la Municipalité – août 2024

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **18 869,20 \$** émis du 12 août 2024 au 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – août 2024

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 août 2024.

20240909-06

3.5 Formation directeur général – budget - Infotech

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

D'autoriser l'inscription du directeur général à un atelier de formation sur le budget 2025, donné par Infotech sous forme de webinaire au montant de 250,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

20240909-07

3.6 Services juridiques 2025

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE

20240909-08

3.7 Mise en vente – terrain municipal, lot 6 077 891

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ham-Sud possède le terrain identifié comme étant le lot 6 077 891;

CONSIDÉRANT que ce terrain municipal a été jugé excédentaire aux besoins actuels de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Ham-Sud a examiné et approuvé l'appel à proposition et la mise en vente du terrain par la résolution 20240603-09;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu aucune proposition conforme;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud autorise le directeur général à reconduire l'appel à proposition pour la mise en vente du terrain municipal identifié comme étant le lot 6 077 891, selon les termes et conditions présentés et approuvés par ce conseil.

ADOPTÉE

20240909-09

3.8 Renouvellement adhésion annuelle – Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite continuer à soutenir et à collaborer avec la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources dans ses efforts de promotion et de développement économique;

CONSIDÉRANT que le coût du renouvellement de l'adhésion pour l'année à venir est de 206,64 \$ plus les taxes applicables;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources pour un montant de 206,64 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

3.9 Rapport Place aux jeunes du Carrefour jeunesse emploi

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport d'activités 2023-2024 de l'organisme « Place aux jeunes des Sources » du Carrefour Jeunesse emploi.

4 LÉGISLATION

20240909-10

4.1 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

CONSIDÉRANT QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a adopté une telle politique le 2 octobre 2018 par le règlement 2018-07 et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

CONSIDÉRANT QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud abroge la Politique de prévention du Harcèlement en milieu de travail adoptée par le règlement no 2018-07 le 2 octobre 2018.

QUE la Municipalité de Ham-Sud adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail tel que présentée à ce conseil.

QUE la Politique soit disponible au bureau municipal et publiée sur le site internet de la municipalité de Ham-Sud.

ADOPTÉE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20240909-11

6.1 Octroi de contrat – réserve d’abrasif – hiver 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour constituer une réserve d’abrasif pour l’hiver 2024-2025, soit le transport, le mélange et la mise en pile de 1000 TM de sable AB10 conforme aux normes du MTQ;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Transport et excavation Stéphane Nadeau, au montant de 29 893.51\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

6.2 Aide financière – PAVL – Volet entretien

Le directeur général annonce aux membres du conseil que la ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec accorde une aide financière maximale de 198 375 \$ en 2024, pour des travaux d’amélioration des routes de la municipalité, dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien.

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Déclaration tonnage 2023

Le directeur général dépose la déclaration des tonnages des matières résiduelles du MELCCFP dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles*.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis août 2024

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois d’août 2024 préparé par l’inspectrice en bâtiment et en environnement.

20240909-12

8.2 Habitation Durable – demande d’admissibilité et attestation – 12 rue Alice

CONSIDÉRANT qu'une demande d'admissibilité pour une certification 5 étoiles au programme de subvention Habitation Durable a été soumise à la municipalité en mai 2022 pour la résidence située au 12, rue Alice;

CONSIDÉRANT que le projet a été jugé admissible par la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'attestation a été soumise à la municipalité pour la certification 5 étoiles en juillet 2024 pour la résidence située au 12, rue Alice;

CONSIDÉRANT que le dossier a été jugé conforme et mérite le niveau d'attestation 5 étoiles;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'était engagé à rembourser aux propriétaires les frais du test d'infiltrométrie sur présentation de la facture à la fin du projet;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE ce conseil autorise le versement prévu par le programme de subvention pour une attestation 5 étoiles, soit 4 000 \$ aux propriétaires et 400 \$ à l'autoconstructeur.

QUE ce conseil autorise le remboursement du test d'infiltrométrie pour un montant de 592.12 \$.

ADOPTÉE

20240909-13

8.3 Formation membres du CCU – rôle et responsabilité

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud autorise l'inscription de Caroline Poirier et Yves Beauregard à une formation en ligne sur le rôle et la responsabilité des membres du CCU, donnée par l'Association québécoise d'urbanisme, pour un montant de 125,00 \$ par personne, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Classement 2025 - Mutuelles à performance Novo SST

Le directeur général dépose le rapport faisant état du classement de la Municipalité dans les Mutuelles à performance Novo pour l'année 2025.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

20240909-14

12.1 Demande de partenariat – Carrefour jeunesse emploi – Place aux jeunes

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud appuie financièrement l'édition 2024-2025 du programme *Place aux jeunes*, du Carrefour jeunesse-emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francis, pour un montant de 600 \$.

ADOPTÉE

13. VARIA

Aucun dossier.

20240909-15

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire